

Compte rendu de la réunion du 21 février 2020

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Eric LAGRANGE, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Cédric LEVEAUX, Olivier MARIVAN

Point sur le championnat

Journée de rattrapage du 12/01/20

Carton jaune (amende de 3 €)	Simon FRANQUEBERGUE (Stade Auxerrois) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 02/02/20 pour le match Rosoy 2 / Stade Auxerrois et amende de 10 €) Yoan DUMONT (Mailly-la-Ville) Geoffrey OBER (Rosoy 1)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Stade Auxerrois et La Celle-Saint-Cyr 1
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne, Egriselles, Laroche 1 et Saint-Martin Paron 1 (feuille blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Sliman SALLOUM (Saint-Valérien)

9ème journée de championnat du 19/01/20

Carton jaune (amende de 3 €)	Guillaume DETRE (Saint-Martin Paron 1) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 26/01/20 pour le match Saint-Martin Paron 1 / Avicenne et amende de 10 €) Romain VIRTEL (Diges Pourrain)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	FMC Sens, Joigny, Mailly-la-Ville et Val-de-Mercy (feuille blanc)

Journée de rattrapage du 26/01/20

NEANT

Journée de Coupe du 02/02/20

Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Guillaume DUWELZ (Saint-Martin Paron 2)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	La Celle-Saint-Cyr 1

10ème journée de championnat du 09/02/20

Carton jaune (amende de 3 €)	Léo PERRIGNON (Senan FC)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Stade Auxerrois et Gron Véron
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Yann POLI (Saint-Martin Paron 1)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>FMC Sens</u> score match Les Bréandes / FMC Sens : 3-0 et 1 pt pour FMC Sens

11ème journée de championnat du 16/02/20

Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	La Celle-Saint-Cyr 1
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Egriselles (manque 8 n° de maillot) Villeblevin (manque tous les n° de maillot)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	La Celle-Saint-Cyr 1

Reports de matches

15 mars 2020

Saint-Julien-du-Sault / Mailly-la-Ville
Cléry / Villeneuve-sur-Yonne
ACSRA / Egriselles-le-Bocage (coupe Consolante)

22 mars 2020

Joigny / Laroche 1
Avicenne / Saint-Julien-du-Sault
Saint-Martin Paron 2 / ACSRA
Laroche 2 / Noé 1
Monéteau / Beines
Villeblevin / Noé 2
FC Gâtinais / Escamps
Val-de-Mercy / Saint-Valérien
Chevannes / ASOFA (coupe Challenge)
Les Bréandes / Saint-Martin Paron 1 (coupe Challenge)
Fontaine-la-Gaillarde / Neuvy-Sautour (coupe Consolante)

12 avril 2020

Saint-Julien-du-Sault / Joigny
Laroche 1 / Gron-Véron
Chevannes / Les Bréandes
Neuvy-Sautour / ACSRA
Noé 1 / Laroche 2
ASOFA / Villefargeau-Appoigny
FC Gâtinais / Fontaine-la-Gaillarde
Vieille Garde Auxerre / Escamps

26 avril 2020

FMC Sens / ACSRA

1^{er} mai 2020

Laroche 1 / Saint-Martin Paron 1
ASOFA / Piedalloues 2
Chemilly-sur-Yonne / FC Gâtinais
Fontaine-la-Gaillarde / Val-de-Mercy

8 mai 2020

La Celle-Saint-Cyr 2 / Fontaine-la-Gaillarde

Bilan du tournoi en salle

☞ Le désistement de dernière minute du club d'ACSRA n'a pas permis son remplacement par le club de Bussy-en-Othe sur liste d'attente. Pour cette raison, les membres de la commission prennent la décision de ne pas autoriser l'inscription du club d'ACSRA au tournoi de la saison prochaine. Les chèques d'engagement et de caution seront également encaissés.

☞ Bilan sportif

Piedalloues a gagné le tournoi et Noé a remporté le trophée du Fair Play.

☞ Point financier : le bilan financier fait apparaître un solde positif de 225,83 €, les frais relatifs aux denrées alimentaires ayant été mieux maîtrisés.

Session d'arbitrage

6 candidats se sont présentés à la formation d'arbitre régional et d'arbitre fédéral dispensée le 11 janvier 2020 :

- 2 candidats ont été reçus à la théorie pour devenir arbitre régional : Cédric LEVEAUX et Olivier MARIVAN

- 3 candidats ont été reçus à la théorie pour devenir arbitre fédéral : Jean- Paul ANDRE, Eric MASSE et Michel SZELAG

Michel SZELAG a réussi l'examen pratique lors du match de coupe nationale à 11 Laroche / Communaux de Douai le 16 février

Dans le nouveau Plan National de Formation Fédérale de l'activité football, il n'est plus question de capacité mais de brevet fédéral. La formation pour les arbitres, dispensée au niveau départemental, devra donc changer de dénomination mais sera malgré tout maintenue en l'état. La prochaine session aura lieu le 28 mars 2020.

AG de l'UFOLEP

L'assemblée générale départementale UFOLEP/USEP se tiendra le samedi 21 mars 2020 à 10 h à l'école Marcel Pagnol, rue des Cosmonautes à Migennes. Les membres de la commission football sont invités à y participer.

L'après-midi, de 14 h à 16 h, au parc du Pot-Levé, la CDT football devra animer des ateliers d'initiation au football dans le cadre du projet multisports famille.

Questions diverses

➤ Le club Vieille Garde Auxerre accueillera les clubs à la réunion annuelle du 26 juin 2020.

➤ La Commission Nationale Football envisage de remettre en place le rassemblement national de foot à 7, dont le dernier avait eu lieu en 2011 à Nevers, et est en attente d'une réponse du département de la Meuse pour accueillir cette manifestation en 2020.

➤ Le club OL Martinot n'a pas reçu le courrier l'invitant à retirer ses places de match de l'AJA.

➤ Michel SZELAG soulève le problème d'actualisation des listes d'équipes. En effet, cette saison, plusieurs clubs ont omis de déclarer l'ajout de joueurs sur leurs listes. Il souhaite donc que les arbitres procèdent à la vérification de la présence et de la complétude des listes et signalent tout oubli dans la case observations sur la feuille de match.

Date de la prochaine réunion vendredi 20 mars 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU